

## NOS GOUVERNANTS PEUVENT-ILS NOUS AIDER A ECARTER LA MENACE CLIMATIQUE?

20190925

Oui, en cascade, chacun à l'échelle de territoire qui permet de trouver une réponse à chaque type de question de changement de métabolisme de nos territoires, de la commune à la région.

**Mais aussi en facilitant ces changements de métabolisme par la construction d'une intelligence collective au plan national et européen, en 5 décisions nationales.**

**Décision 1 :** Elle consiste à reprendre un travail fait en Île-de-France puis laissé en jachère ; Il a été appelé en son temps @d aménagement durable.

**En douze lignes d'actions et indicateurs, cet outil simple permet de construire localement une vision partagée et organiser localement l'objectif zéro carbone mais aussi veiller au bien être, à l'économie ou à la biodiversité...**

**Il a été validé par l'association des maires Île de France. Si vous habitez l'une des 1300 communes franciliennes, vous pouvez tirer un portrait de votre commune en quelques clics :** <http://agirlocal.org/acceder-aux-indicateurs-et-cartes-de-chacune-des-1300-communes-franciliennes/>

Plus tard, à la demande du ministère et de l'ADEME, cet outil a été généralisé à la France métropolitaine, à l'AFNOR. Reste encore à calculer les indicateurs pour les 35 000 communes hors Île de France.

**L'outil est là, documenté, prêt à être actualisé et généralisé à l'échelle nationale :** <http://agirlocal.org/resume-d-amenagement-durable/>

**Décision 2 :** Les gouvernements successifs se sont montrés si étanches à cet outil qu'il a été proposé au grand débat dans une version simplifiée réduite au seul CO2. Mais il a été complété de propositions formulées à l'expérience des développements permis par cet outil (**décisions 3-4-5**): <http://agirlocal.org/grand-debat-national/>

Objectif : permettre aux acteurs locaux de compter facilement carbone, là où ils vivent et travaillent, par un bilan que chacun pourrait calculer facilement. Le bilan carbone de nos communes calculé par l'INSEE inciterait à décider zéro carbone, entre autres. Ça urge. C'est pourquoi il vous est proposé tout de suite une première approche avec le tableur suivant : <http://agirlocal.org/mode-calcul-emissions-co2e-a-la-commune/>  
Ci-après une appréciation de cette approche.

**Décision 3 :** Construire une vitrine à projet qui nous permette de ne pas réinventer l'eau sucrée aux quatre coins des territoires. De quoi afficher les projets réussis. Et faire des émules, vite.

**Décision 4 :** Construire de quoi franchir les deux falaises, techniques et institutionnelles auxquelles se heurte tout projet local : par l'invention d'une ingénierie publique, tiers de confiance qui aide les habitants, les petites entreprises, les élus locaux à construire ensemble des projets dont la technicité et les 6 étages de

gouvernements, de la commune à l'Europe, font obstacle. Une nouvelle forme de démocratie, permanente, dans l'action.

De quoi faciliter le montage des projets, les rendre robustes et réduire leur temps de montage, c'est vital.

**Décision 5** : Financer ces projets, à taux zéro, sans endetter l'Etat en reprenant la proposition de pacte finance climat de Jean Jouzel, ex Vice président du GIEC et Pierre Larrouturou, économiste.

De quoi simplifier le financement des projets et surtout, qualité déterminante dans notre économie de marché, leur laisser un temps de retour sur investissement qui ne soit pas contraint par les intérêts à rembourser : <https://www.pacte-climat.eu/fr/>



En 2 pages : <http://agirlocal.org/pacte-finance-climat/>

Vous êtes invité à soutenir le pacte comme président d'intercommunalité, maire, député, sénateur, député européen, mais aussi entrepreneur, citoyen, étudiant Erasmus, père et mère de famille encore en lien avec votre correspondant en Europe, parent, grand parent et enfant.

Ces enfants dont vous avez vu ces temps derniers leur bienveillance à notre égard et leur détermination à nous faire prendre des décisions à la hauteur des enjeux du changement climatique et de la sixième extinction de l'espèce.

On commence maintenant ? Les prochaines élections municipales sont une opportunité de programmation d'actions, de projets, méthodiques, efficaces.

Sans attendre, télécharger le kit transition locale: <http://agirlocal.org/kit-transition-locale/>

Jean-Michel Vincent

**Annexe**  
**Appréciation du calcul approché des d'émissions par secteur à la commune**

**L'empreinte carbone répartie selon les règles ci-après sert à mesurer l'efficacité des projets dans les territoires en regard du total approché de ses émissions.**

*Faute de mieux, on ne peut en effet que partir des données les plus fiables, celles des émissions nationales par secteur du Haut conseil pour le climat : transport, bâtiments, agriculture, industrie, transformation de l'énergie, déchets, aérien international.*

**Pour répartir au mieux les émissions à la commune avec ces données disponibles, il est proposé de procéder en deux temps avec ces règles :**

**Du national à la région :** *plus on est nombreux à habiter, à travailler sur un territoire, plus on émet de gaz à effet de serre dits anthropiques c'est à dire de notre responsabilité d'humains. Le prorata population plus emploi est le plus représentatif de ce que les urbanistes appellent la densité humaine urbaine. Elle est élargie ici à la densité humaine urbaine et rurale. Plus on est riche, plus on émet de gaz à effet de serre. Le prorata au revenu médian permet quant à lui d'approcher cette évidence.*

*Ces deux prorata, p+e et revenu médian sont appliqués à tous les secteurs sauf l'aérien international.*

*La seule Île-de-France cumule la moitié des passagers aériens et donc des émissions de gaz à effet de serre nationales ainsi générées.*

*La clé de répartition au passager, prise pour l'aérien international, tient aux comportements propres des habitants, des entreprises et des visiteurs des territoires structurés par leur géographie et leur histoire.*

*La répartition des émissions importées (la balance carbone), au prorata des émissions par secteur ainsi régionalisées est une clé qui suppose que les émissions que nous importons se répartissent proportionnellement sur les secteurs : matières premières, pièces détachées, voitures ou nourriture... Dans la mondialisation, c'est une approximation plausible. Nous n'avons pas mieux à disposition sauf fourniture de données plus précises par le Haut Conseil pour le Climat.*

**De la région à la commune :** *les prorata population plus emploi et revenu médian sont seuls employés.*

**En ce qui concerne l'évaluation des projets de réduction de gaz à effet de serre,**

*Il faut noter que les gains à partir de la nourriture doivent être pris en compte pour ce qu'ils sont : ses 33% d'émissions sont le cumul agriculture, transformation, transports terrestres et aérien, distribution, cuisine, déchets et la production d'énergie qui leur est nécessaire. Ceci demande de veiller à ne pas faire de double compte lorsqu'il s'agit d'estimer la réduction des émissions d'un projet par secteur sur une commune.*

**Comparaison avec les données gaz à effet de serre d'@d aménagement durable :**

*Une comparaison avec l'approche carbone détaillée de l'outil @d aménagement durable permet de corréliser les ordres de grandeur et met en évidence l'importance des émissions importées : il semble que même l'outil bilan carbone ne les prennent pas en compte complètement.*

Les données @d sont fournies à la commune pour chacune des 1300 communes franciliennes (mode d'emploi pour y accéder : <http://agirlocal.org/accéder-aux-indicateurs-et-cartes-de-chacune-des-1300-communes-franciliennes/>). Elles datent de 2005. Pas mieux donc mais les territoires ont peu bougé : 10% de construction neuve en moyenne sur 10 ans. Et si certains territoires ont construit beaucoup, comme Jouy le Moutier, les émissions de CO2 rapportées à la population plus l'emploi, doivent avoir encore moins varié que ce 10%. La comparaison ci-après est effectuée sur cette base.

Pour pouvoir lire correctement les données d'@d, il faut savoir que les émissions à cette date étaient calculées en carbone ; aujourd'hui, elles le sont en CO2. Pour passer de l'un à l'autre, multipliez par 3,66. En outre l'approche carbone d'@d ne visait que 77% des gaz à effet de serre (bâtiments, déplacements terrestres et aérien). Les émissions sont alors de 153 000 TeCO2 pour Jouy, de 7,8 TeCO2 par an par p+e ou encore pour 17102 habitants, 9 TeCO2 par personne. Cette conversion ne poserait qu'une question de calcul mais il y a des trous dans le dispositif. Le passage du bilan carbone à l'empreinte carbone est le plus gros.

Pour passer de l'approche carbone d'@d à l'empreinte carbone, il faut faire une approximation. En 2005, le carbone importé a été rétrospectivement évalué à 184 Millions de TeCO2 pour 284 aujourd'hui. En outre, selon ses auteurs, le bilan carbone établi à l'époque par l'IAU pour l'Île-de-France, base de l'outil @d, ne prenait pas bien en compte les marchandises. Enfin, recalculée aujourd'hui par le HCC, l'empreinte totale n'a quasiment pas bougé, passant de 739 à 749 MTeCO2.

Si l'on rajoute cette augmentation de 100 millions de TeCO2 de l'importation nette en France de gaz à effet de serre des marchandises, ramenée à l'habitant, ce sont environ  $100/66 = 1,5$  TeCO2 par personne à rajouter. Soit au total  $9 + 1,5 = 10,5$  TeCO2/p

A comparer à la moyenne nationale par personne calculée par le tout nouveau Haut conseil au climat : 11 TeCO2 par personne. Ou à la déclinaison des données HCC telle que proposée ici pour Jouy le Moutier, effet aviation Île-de-France inclus : 11,2 TeCO2.

Une comparaison fondée sur la population plus l'emploi donne respectivement : avec l'ajout à @d des gaz à effet de serre importés, 8,1 TeCO2/p+e ; moyenne nationale HCC : 8 TeCO2 ; moyenne calculée par l'empreinte carbone répartie : 8,9 TeCO2.

**A défaut d'un calcul avec des données localement sourcées, la répartition territoriale de l'empreinte carbone, issue des données du HCC, est cohérente avec la sous-partie évaluée dans @d. Les ordres de grandeur sont là et ce dans une région où les données territoriales, utilisées pour @d, sont particulièrement riches et détaillées.**

A noter que cet outil @d est aujourd'hui néanmoins limité, comme un investissement laissé en jachère. Ce serait un gain appréciable que la Région Île-de-France et la DRIEA améliorent cet outil avec les progrès statistiques enregistrés depuis et le mettent à jour, en intégrant les émissions importées.

A fortiori si @d était calculé pour les 36000 communes de France, et adapté dans les DOM-TOM, notamment la biodiversité.